

LES MALADIES DUES À LA CHALEUR AU TRAVAIL

**CONNAISSEZ LES FAITS
EXIGEZ UNE PROTECTION**

Informations sur les maladies dues à la
chaleur et sur la manière de réduire les
risques au travail. Faites glisser



LES MALADIES DUES À LA CHALEUR TOUCHENT AUSSI BIEN LES TRAVAILLEURS À L'EXTÉRIEUR QU'À L'INTÉRIEUR



2/9

Prenez connaissance des faits : Problèmes de chaleur chez les travailleurs

- La chaleur tue et provoque des maladies chez les travailleurs chaque jour.
- Les maladies liées à la chaleur sont évitables.
- Il est illégal pour les employeurs d'exposer les travailleurs à des risques liés à la chaleur.
- Les risques liés à la chaleur peuvent être présents dans de nombreux emplois en intérieur et en extérieur.

@nationalcosh >>>

LES MALADIES DUES À LA CHALEUR TOUCHENT AUSSI BIEN LES TRAVAILLEURS À L'EXTÉRIEUR QU'À L'INTÉRIEUR

L'exposition à la chaleur dangereuse peut se produire à l'intérieur ou à l'extérieur, et peut survenir en toute saison si les conditions sont réunies, et pas seulement pendant les vagues de chaleur.

Les facteurs de risque professionnels pour les maladies dues à la chaleur comprennent une activité physique intense, des conditions environnementales chaudes, un manque d'acclimatation et le port de vêtements qui retiennent la chaleur corporelle

2/9

Industries à haut risque de stress thermique

Professions en extérieur

- Agriculture,
- Construction (réparation de routes et toitures notamment),
- Livraison de colis,
- Forage pétrolier et gazier



Professions en intérieur

- Boulangeries, cuisines, blanchisseries,
- Services électriques (notamment les chaufferies),
- Usines et fonderies de fer et d'acier,
- Fabrication avec des sources de chaleur locales chaudes comme les fours,
- Entreposage



@nationalcosh



PRENEZ CONNAISSANCE DES SIGNES D'ALERTE DES MALADIES DUES À LA CHALEUR



3/9

Symptômes des maladies dues à la chaleur

- Évanouissement, vertiges
- Maux de tête
- Nausées, vomissements
- Spasmes musculaires
- Rythme cardiaque rapide
- Faiblesse, crampes
- SOIT une peau sèche, rouge et chaude, SOIT une peau moite

**LA CHALEUR PEUT TUER
EN CAS DE DOUTE, APPELEZ LE 911**

@nationalcosh >>>

IDENTIFIEZ LES RISQUES LIÉS À LA CHALEUR



4/9

- Travail en extérieur.
- Tâches physiques lourdes.
- Vêtements et équipements de protection contraignants.
- Travailler dans des endroits confinés.
- Travaux soumis à la chaleur en intérieur : par exemple, travailler dans une cuisine, une chaufferie, une blanchisserie ou un entrepôt.

@nationalcosh >>>

PREMIERS SECOURS EN CAS DE MALADIE DUE À LA CHALEUR



4/9

- Emmener le travailleur dans un endroit plus frais (ombre ou air conditionné).
- Rafrâchissez-le immédiatement :
 - o Plongez-le dans de l'eau froide avec de la glace si possible.
 - o Enlevez ses vêtements extérieurs, en particulier les éléments lourds/de protection.
 - o Appliquez des poches de glace ou des serviettes humides froides sur la tête, le cou, la poitrine, les aisselles et l'aîne.
 - o Utilisez un ventilateur pour faire circuler l'air qui l'entoure.
- NE laissez PAS le travailleur seul, son état peut s'aggraver rapidement.
- En cas de doute, APPELEZ LE 9-1-1.

@nationalcosh



PROTÉGEZ-VOUS ET PROTÉGEZ VOS COLLEGUES DE TRAVAIL CONTRE LE STRESS THERMIQUE



5/9

- ✓ Restez hydraté(e) : buvez beaucoup d'eau (PAS de boissons gazeuses, énergisantes ou alcoolisées).
- ✓ Faites des pauses à l'abri de la chaleur (l'ombre ou la climatisation sont les meilleurs moyens).
- ✓ Portez un chapeau et habillez-vous en fonction de la chaleur.
- ✓ Les collègues de travail doivent se surveiller mutuellement pour détecter les signes de stress thermique.
- ✓ Permettez aux nouveaux travailleurs ou à ceux qui reviennent de se familiariser avec le travail (augmentez le temps de travail de 20 % par jour) afin de renforcer la tolérance.
- ✓ Comprenez l'influence d'autres facteurs sur la tolérance à la chaleur tels que le niveau d'activité, les vêtements/équipements de protection, l'humidité.

@nationalcosh >>>

CE QUE PEUVENT FAIRE LES TRAVAILLEURS



1. Découvrez les maladies dues à la chaleur et comment les prévenir.
2. Réfléchissez aux risques liés à votre lieu de travail.
3. Documentez ce qui s'est passé.
4. Créez un comité de santé et de sécurité.
5. Recueillez les coordonnées du plus grand nombre possible de collègues de travail.
6. Choisissez comment communiquer avec les autres.
7. Planifiez et élaborer une stratégie pour faire part de vos préoccupations à la direction.
8. Décidez ensemble des priorités.
9. En tant que groupe, exigez de votre employeur qu'il mette en œuvre vos priorités.

EN SAVOIR PLUS

www.nationalcosh.org/heat



MODÉLISEZ LES EXIGENCES DU LIEU DE TRAVAIL



7/9

Votre employeur doit avoir un plan écrit pour protéger les travailleurs contre les maladies dues à la chaleur. Le plan doit :

- Être élaboré avec la participation des travailleurs.
- Inclure des dispositions pour offrir aux travailleurs des possibilités de boire de l'eau, de se reposer et de se rafraîchir régulièrement.
- Inclure des contrôles techniques et administratifs pour atténuer la chaleur (comme une zone ombragée pour les pauses et/ou des précautions pour les nouveaux travailleurs ou ceux qui reviennent d'un congé prolongé).
- Votre employeur doit avoir des moyens d'évaluer le stress thermique total (température + activité + autres facteurs spécifiques à votre secteur d'activité).
- S'assurer que tous les travailleurs, les superviseurs et la direction reçoivent une formation sur le plan et son contenu.

EN SAVOIR PLUS

www.nationalcosh.org/heat



EXIGEZ LA PROTECTION DU CONGRÈS ET DE L'OSHA



Loi Asuncion Valdivia sur la prévention des maladies dues à la chaleur et des accidents mortels :

Exige que l'Administration de la sécurité et de la santé au travail (OSHA) établisse une norme exécutoire pour protéger les travailleurs dans les environnements à haute température.

Les mesures comprendront des pauses payées dans des espaces frais, l'accès à l'eau, la limitation du temps d'exposition à la chaleur et l'intervention d'urgence pour les travailleurs souffrant de maladies liées à la chaleur.

Les employeurs sont tenus de former leurs employés aux facteurs de risque qui peuvent entraîner des maladies dues à la chaleur et de leur fournir des conseils sur les procédures à suivre en cas de symptômes.

EN SAVOIR PLUS

www.nationalcosh.org/heat





9/9

Les travailleurs doivent toujours participer à l'élaboration d'un plan de prévention et d'intervention en cas de stress thermique

L'union fait la FORCE ! Menez une action collective : les demandes de protection adressées à votre employeur doivent être présentées avec vos collègues, et non pas de façon isolée.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VISITEZ
nationalcosh.org/heat